

Cher	<b>GAL de Vierzon</b>
<i>Mise à jour : août 2016</i>	Structure porteuse du GAL : Pays de Vierzon

### Priorité ciblée du GAL :

#### VIVRE, ENTREPRENDRE ET INVENTER ENSEMBLE EN PAYS DE VIERZON

**Création d'une nouvelle attractivité du Pays de Vierzon par la relance d'une dynamique économique et la recherche d'un équilibre ville - campagne fondé sur le développement de formes innovantes de services aux populations**

### Le territoire du GAL :

Périmètre du GAL : Pays de Vierzon + 3 communes appartenant au Pays Sancerre Sologne

#### Chiffres clés

Nombre de communes : 28

Nombre d'habitants : 48 002

Superficie : 812 km<sup>2</sup>

Expérience Leader antérieure : Leader + (2000-2006) ; Leader 2007/2013

*Elu régional référent : M. Philippe FOURNIE*

### La stratégie du GAL et les moyens mis en œuvre :

Le nouveau contexte politique issu des dernières élections municipales a amené le Syndicat mixte du Pays de Vierzon à assurer un plus grand rôle pour fédérer les différents acteurs du territoire : relance du Conseil de développement, élaboration d'un Scot, d'une trame verte et bleue, mise en œuvre d'une stratégie économique à l'échelle du Pays, lancement d'un Plan Climat Energie Territorial sont les premières actions concrètes entreprises par le Pays.

LEADER s'inscrit comme l'outil qui va permettre de jeter les bases d'un développement partagé et partenarial, d'explorer de nouvelles façons de faire travailler les acteurs ensemble, de développer les interrelations entre la ville et la campagne et de faciliter les coopérations avec d'autres territoires.

Sur cette base, le programme LEADER contribuera aux deux objectifs stratégiques suivants:

#### **Anticiper et s'adapter aux mutations économiques, énergétiques et sociales :**

Le Pays de Vierzon est un territoire changeant, soumis aux mutations économiques (décroissance du secteur industriel, accroissement de celui des services), aux contraintes liées aux aléas énergétiques, aux évolutions sociales (vieillesse de sa population, périurbanisation...), il lui est nécessaire d'apprendre à anticiper et à s'adapter.

#### **Renforcer la dynamique du territoire par la préservation et la valorisation des ressources et des atouts du territoire :**

A l'instar de nombreuses communes anciennement industrielles, la ville de Vierzon souffre de représentations négatives de la part d'un certain nombre d'habitants du territoire et d'acteurs extérieurs. Le GAL du Pays de Vierzon s'est donné comme ambition de créer une image de son territoire dans sa globalité, d'offrir les services nécessaires à l'ensemble du territoire pour renforcer la qualité de vie, de préserver son patrimoine naturel et de valoriser les réels atouts existants, tels que le positionnement géographique, l'existence d'un patrimoine culturel et environnemental de qualité...

LEADER, par son soutien à l'innovation, est l'outil même permettant de favoriser l'émergence de projets susceptibles de permettre au territoire et à ses acteurs d'accompagner et d'apporter des réponses à ces objectifs.

<p><b>6 actions à développer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Action 1.1 : Créer ensemble un environnement favorable au développement d'une dynamique économique du territoire</li> <li>• Action 1.2 : Impliquer les entreprises dans les filières d'avenir émergentes</li> <li>• Action 2.1 : Renforcer la coopération territoriale pour faciliter l'accès aux services, espaces de culture et de loisirs de la population périurbaine et rurale</li> <li>• Action 2.2 : Faire de la transition énergétique un sujet du bien vivre ensemble</li> <li>• Action 3 : Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale</li> <li>• Action 4 : Soutien pour les frais de fonctionnement et d'animation</li> </ul>	<p><b>Enveloppe FEADER :</b></p> <p>1 M€</p> <p><b>Comité de programmation :</b></p> <p>25 membres titulaires (17 privés + 8 publics) et 19 suppléants (13 privés + 6 publics)</p> <p><b>Moyens humains mobilisés :</b></p> <p>1,5 ETP</p>
---	--

### Projets de coopération :

**Trouver de nouvelles solutions contribuant au développement du territoire :** des territoires peuvent avoir une longueur d'avance sur certains champs d'action que souhaite développer le Pays. Il est préférable de s'appuyer sur l'expérience acquise ailleurs et de réfléchir à une logique de transférabilité d'un projet plutôt que de démarrer l'expérience à zéro. Il apparaît pertinent de s'inspirer des expériences qui existent ailleurs en matière de renforcement des interactions ville-campagne pour faciliter l'accès aux services. De même, le rapprochement de territoires qui connaissent (ou ont connu) des difficultés économiques similaires à celles du Pays de Vierzon, pourrait permettre de faire émerger de nouvelles pistes de solutions.

**Combinaison de la complémentarité des savoir-faire et des caractéristiques pour développer les territoires partenaires ou une filière :** Cette orientation apparaît pertinente dans le développement des filières et notamment pour la filière de la silver économie.

**Atteindre la taille critique et pertinente pour développer un projet :** Le périmètre du GAL peut s'avérer trop restreint pour développer certains projets. Sur la base de l'action de coopération entreprise dans le précédent programme LEADER sur le Canal de Berry, la poursuite des actions sur le Canal pourrait être envisagée. Par ailleurs, une coopération pourrait être envisagée avec le GAL Sancerre Sologne – Val d'Aubois sur l'approvisionnement, le séchage et le stockage du bois dans une optique d'approvisionnement en circuits courts de chaudières individuelles.

**Renforcer la cohésion, l'identité et l'image des territoires :** en lien avec l'orientation précédente, des actions de coopération pourraient s'avérer également pertinentes sur la logique de promotion économique et touristique dans l'optique de renforcer la visibilité du territoire.

### Contacts :

**Président du GAL :** M Jean-Pierre DELOINCE (Président du Pays)

**Animatrice Leader :** Mme Maureen BANAH

**Téléphone :** 02 48 52 04 58

**Courriel :** animation.leader@smpv.fr

**Adresse :** 28 avenue Pierre Sépard – 18100 VIERZON